

Programme international de résidence à Stuttgart

Ce programme d'échange permet chaque année à deux artistes de bénéficier d'une bourse de séjour et une bourse de production.

Un.e artiste allemand.e vient résider à art3, un.e artiste français.e séjourne à Stuttgart accueilli.e par l'Institut français de Stuttgart.

La résidence donne lieu au financement d'un projet en collaboration avec la structure d'accueil.

Conditions générales :

- résider en région Auvergne-Rhône-Alpes, ou avoir fait ses études en Auvergne-Rhône-Alpes*,
 - avoir moins de 40 ans,
 - faire parvenir un dossier artistique numérique qui doit comprendre :
 - 10-20 images du travail récent,
 - un avant-projet et un CV actualisé,
 - une revue de presse, textes.
 -
 - les documents doivent comporter votre prénom et nom et nous parvenir avant le 12 septembre 2020.
- à envoyer à contact@art-3.org
(**objet : candidature Stuttgart**)

Durée :

- 3 mois : février - mars - avril.

Allocation :

- 3 000 €

Logement :

- mise à disposition d'un studio à la Kunststiftung Baden-Württemberg GmbH.

Frais à la charge de l'artiste :

- voyages, nourriture, téléphone.

La période de séjour à l'étranger est définie en accord avec la structure partenaire et les modalités de l'échange sont fixées par une convention.

art 3
art contemporain
résidences production diffusion

8, rue Sabaterie
F - 26 000 Valence
téléphone +33 (0)4 75 44 60 37
contact@art-3.org
www.art-3.org

*cursus scolaire supérieur

Le programme d'échanges est destiné à des artistes plasticiens entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst Baden-Württemberg, coordonné par art3 en partenariat avec l'Institut français de Stuttgart.